



PROCES VERBAL DE DESTRUCTION
DE CARNETS DE TIMBRES AMENDES
N° 100/2019

Je soussignée, Agnès TRAVERSIER, Maire de la commune de BAVANS, certifie que les carnets de timbres amendes de police municipale restant ont été détruits ce jour. Ceci afin de clôturer la régie de police municipale.

Liste des carnets détruits :

1 carnet blanc : souches n° 00044641 à n° 00044650

3 carnets verts : souches n° 00780161 à n° 00780170
souches n° 00780171 à n° 00780180
souches n° 00780181 à n° 00780190

6 carnets oranges : souches n° 00081991 à n° 00082000
souches n° 00082001 à n° 00082010
souches n° 00082011 à n° 00082020
souches n° 00082021 à n° 00082030
souches n° 00082031 à n° 00082040
souches n° 00082041 à n° 00082050

1 carnet blanc encaissement immédiat : souches n° E1561461 à n° E1561470

Bavans le 05 décembre 2019
Le Maire
Agnès TRAVERSIER

